Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une délégation du Conseil d'Etat à Erétrie

A l'invitation de l'Ecole suisse d'archéologie, une délégation du Conseil d'Etat se rend à Erétrie pour une présentation du site archéologique, sur lequel collaborent chercheurs et étudiants de l'Université de Lausanne. Prévu sur deux jours, ce voyage d'étude comprendra par ailleurs la visite du Musée de l'Acropole dessiné par l'architecte vaudois Bernard Tschumi.

Répondant à une invitation de longue date, une délégation du Conseil d'Etat visitera le site archéologique d'Erétrie, qu'anime activement l'Ecole suisse d'archéologie, dont le siège se trouve à l'Université de Lausanne. La délégation est formée de M. Pascal Broulis, président, Mme Jacqueline de Quattro, vice-présidente, M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'Economie, Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, M. François Marthaler, chef du Département des infrastructures et M. Vincent Grandjean, chancelier d'Etat.

La cité d'Erétrie a largement contribué au développement et au rayonnement de la civilisation grecque. Depuis 1964, ce site fait l'objet de recherches conduites par l'Ecole suisse d'archéologie. Celle-ci s'emploie à mettre en valeur la trame urbaine de la cité et son évolution au cours du temps, par la mise au grand jour des ruines et la conservation des vestiges, ainsi que par de nombreuses publications, thèses et articles spécialisés. De nombreux professeurs, chercheurs, stagiaires et étudiants des universités suisses s'y succèdent et contribuent à la notoriété internationale des travaux menés à Erétrie. La Fondation de l'École suisse d'archéologie en Grèce, que préside l'ancien Conseiller fédéral Pascal Couchepin, pourvoit à la recherche du financement auprès de divers donateurs (mécènes, fondations, entreprises privées, universités suisses, Académie suisse des sciences humaines et sociales). L'Université de Lausanne (UNIL), qui lui sert de siège en Suisse depuis 1982, héberge ses services et joue un rôle essentiel pour son organisation.

Dans le prolongement de cette visite, la délégation achèvera son voyage d'étude en se rendant au nouveau Musée de l'Acropole dessiné par l'architecte vaudois Bernard Tschumi, né à Lausanne, professeur à New York, auteur de projets tels que le parc de la Villete à Paris, la transformation de l'ancienne fabrique Iril à Renens en école d'art (ECAL) ou la gare du Flon à Lausanne.

La Chancellerie d'Etat précise enfin que seuls les frais de déplacement (classe économique) et d'hébergement à Erétrie (deux nuits) des membres du Conseil d'Etat et du chancelier sont pris en charge par le budget de l'Etat, conformément aux usages bien établis.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 juin 2011

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat (079 210 84 09